



Comité ad hoc paritaire
chargé de préparer l'organisation
du Dialogue Politique



Ensemble, préparons
le Dialogue Politique.

Libreville
Février 2017



**SYNTHESE DU RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX DU COMITE AD
HOC PARITAIRE CHARGE DE PREPARER L'ORGANISATION DU
DIALOGUE POLITIQUE**

Comité Ad hoc Paritaire chargé de Préparer l'Organisation du Dialogue Politique

Au terme du processus de l'élection présidentielle du 27 août 2016, et prenant la mesure des fortes tensions politiques et sociales qui en ont résulté, ainsi que des demandes réitérées de l'opposition en la matière, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, a annoncé, lors de son discours d'investiture, le 27 septembre 2016, l'organisation d'un dialogue politique ouvert à l'ensemble des forces vives de la Nation. La mission de ce Dialogue est d'engager des discussions visant à faire évoluer les institutions politiques de notre pays vers la consolidation de l'Etat de droit démocratique.

C'est à ce titre que se sont tenus, du 15 au 28 février 2017, à l'hôtel Radisson Blu de Libreville, les travaux du Comité ad hoc paritaire chargé de préparer l'organisation du Dialogue Politique, sous la présidence du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, **Monsieur Emmanuel ISSOZE NGONDET**.

Ces travaux ont réuni de manière paritaire les personnalités politiques de la Majorité et de l'Opposition, aussi bien en plénières qu'au sein des Groupes de travail, sur les modalités d'organisation du Dialogue.

Y Ont également pris part, les membres du Gouvernement en leur qualité de membres du Comité interministériel chargé du Dialogue Politique.

Au total, le Comité ad hoc paritaire a enregistré la participation de 60 délégués représentant les partis et groupements de partis politiques de la Majorité et de ceux de l'Opposition.

Ouverture des travaux

Après avoir salué le patriotisme et le sens de responsabilité des personnalités politiques de la Majorité et de l'Opposition, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, s'est réjoui de ce que l'ensemble des contributions vont dans le sens souhaité par le Chef de l'Etat et que certaines des propositions des responsables politiques de l'Opposition consultées sont déjà prises en compte par le Gouvernement.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a également pris acte du souhait de certains acteurs politiques d'élargir la participation au Dialogue Politique à la société civile, aux jeunes et aux femmes et relevé la volonté de la classe politique de mettre en place un organe de suivi de la mise en œuvre des conclusions du Dialogue Politique.

A la suite de la phase solennelle d'ouverture, les travaux du Comité ad hoc paritaire se sont poursuivis en plénière pour la mise en place du Bureau et la constitution de trois groupes de travail, à savoir :

Groupe de travail n°1 : Elaboration du Code de bonne conduite et du Règlement Intérieur ;

Groupe de travail n°2 : Elaboration de l'ordre du Jour, de la liste des participants et des Termes de références du Dialogue ;

Comité Ad hoc Paritaire chargé de Préparer l'Organisation du Dialogue Politique

Groupe de travail n°3 : Préparation du budget prévisionnel et de la structure organisationnelle du Dialogue.

Au terme des restitutions des travaux de ces groupes de travail, il ressort les principales conclusions suivantes :

- l'adoption de trois (3) textes devant régir les travaux du Dialogue Politique, à savoir : un Code de bonne conduite, un Règlement Intérieur et des Termes de Référence ;
- la détermination des thématiques du Dialogue Politique ;
- l'élaboration d'un ordre du jour ;
- la définition d'une structure organisationnelle ;
- la détermination du lieu et de la durée du Dialogue Politique.

S'agissant du Code de bonne conduite, ce document est motivé par la nécessité de promouvoir la responsabilité des participants et le respect mutuel, à travers un certain nombre d'engagements des parties prenantes au Dialogue, dont ceux d'agir de façon à sauvegarder, promouvoir et renforcer la paix, l'unité et la cohésion nationales, d'une part et d'accepter les conclusions du Dialogue Politique, d'autre part.

En ce qui concerne le Règlement Intérieur, les participants ont unanimement décidé de faire prévaloir la parité dans l'organisation et le fonctionnement des organes du Dialogue Politique par le choix d'une Co-présidence des travaux, Majorité et Opposition, à raison de deux Co-présidents pour chaque camp politique. Ils ont, en outre, adopté le consensus comme mode de prise des décisions et, en cas de blocage, ils privilégient le recours à une Facilitation constituée d'une ou plusieurs personnalités gabonaises et/ou d'une ou plusieurs personnalités issues d'une ou plusieurs organisations internationales dont le Gabon est membre.

Quant aux Termes de Références, identifiant les objectifs, la gouvernance, le contenu, le chronogramme et les modalités de financement du Dialogue Politique, il est à noter qu'ils proposent parmi les objectifs majeurs du Dialogue la régénération des conditions du vivre-ensemble et le renforcement de l'Etat de droit démocratique dans notre pays.

Sur les thèmes du Dialogue Politique, quatre thématiques principales ont été identifiées par les délégués, à savoir :

- *les réformes des institutions et la consolidation de l'Etat de droit ;*
- *les réformes électorales ;*
- *la modernisation de la vie publique ;*
- *la Consolidation de la paix et de la cohésion nationale.*

Comité Ad hoc Paritaire chargé de Préparer l'Organisation du Dialogue Politique

Sur l'ordre du jour du Dialogue, les membres du comité ad hoc ont tenu à préciser l'enchaînement des différentes étapes du Dialogue Politique qui a été fixé en quatre phases, dont : une cérémonie solennelle d'ouverture par le Président de la République, Chef de l'Etat, une phase citoyenne, une phase politique et la cérémonie solennelle de clôture.

La phase dite citoyenne du Dialogue Politique verra la participation majeure des personnalités et catégories sociales suivantes :

- les personnalités politiques non partie prenante de la phase politique du Dialogue ;
- les représentants des confessions religieuses ;
- les représentants des organisations syndicales des travailleurs ;
- les membres des organisations patronales et non gouvernementales ;
- les représentants des associations et des collectifs ;
- les représentants des jeunes, des femmes, des notables et de la Diaspora.

Quant à la phase politique, elle sera essentiellement réservée aux partis et personnalités politiques de la Majorité et de l'Opposition, à raison de 75 délégués pour chaque camp.

S'agissant de l'organisation du Dialogue Politique, la structure organisationnelle adoptée par les délégués comprendra à parité des membres de la Majorité et de l'Opposition et s'appuiera sur un Secrétariat technique rattaché au Bureau.

Le Dialogue Politique se tiendra à Libreville et ses travaux dureront 21 jours, durée qui pourra être prolongée en cas nécessité.

Enfin, il convient de souligner que toutes les parties prenantes (Majorité/Opposition) se sont engagés à respecter les Actes du Dialogue Politique et à tout mettre en œuvre en vue de leur application intégrale.

Ces Actes recevront force obligatoire dès leur introduction dans l'ordonnancement juridique national, par l'adoption de textes législatifs (Constitution, lois organiques et ordinaires) et réglementaires (décrets, arrêtés et décisions), selon les procédures requises.

La Majorité et l'Opposition se sont également engagés à s'accorder, au cours de la phase politique, sur la mise en place d'un cadre de suivi, à parité et sur un chronogramme de mise en œuvre, dans les meilleurs délais, des Actes du Dialogue Politique.

Fait à Libreville, le 28 février 2017

Le Rapporteur Général


Ali Akbar ONANGA Y'OBEGUE


Comité Ad hoc Paritaire chargé de Préparer l'Organisation du Dialogue Politique

Le Rapporteur Général Adjoint 1
Majorité



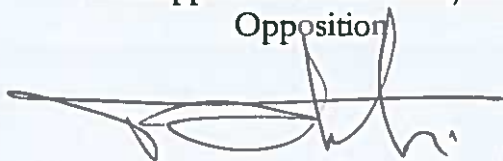
Léontine MEBALE

Le Rapporteur Général Adjoint 2
Majorité



Eric Dodo BOUNGUENDZA

Le Rapporteur Général Adjoint 1
Opposition



Joël MBIAMANY NTCHORERET

Le Rapporteur Général Adjoint 2
Opposition



Guy Félicien NZAMBI